

# **Tribune dans Libération : « France Télévisions – Sodastream : un partenariat qui doit cesser »**

5 février 2015

**L'usine de Sodastream est implantée dans les territoires palestiniens occupés illégalement par Israël.**

France Télévisions, groupe audiovisuel détenu à 100 % par l'État français, offre en «cadeau» dans plusieurs de ses jeux télévisés, des produits fabriqués par l'entreprise israélienne Sodastream.

Sodastream est toujours, à l'heure où nous publions cette tribune, une entreprise dont l'usine principale est implantée dans la colonie de Maale Adounim dans les territoires palestiniens occupés illégalement par Israël. Elle projette de transférer cette usine en 2015 dans le Néguev, sur des terres volées aux Bédouins de cette région, qui y vivent depuis le VII<sup>e</sup> siècle.

## **Les Bédouins menacés**

Quotidiennement attaqués, expulsés de leurs terres ancestrales et victimes de nombreuses discriminations, ces derniers sont de plus en plus menacés par la politique israélienne de judaïsation du Néguev, qui impose leur transfert et leur sédentarisation forcés. Le village d'Al Araqib dans le Néguev, détruit 80 fois par l'armée israélienne, illustre tristement cette politique dirigée contre les Palestiniens du Néguev.

La nouvelle usine dans le Néguev a reçu de très importantes subventions de l'État d'Israël. Selon l'ONG israélienne «Who profits», des travailleuses bédouines de Sodastream dans cette usine du Néguev se sont plaintes de devoir travailler plus de 12h par jour.

Une pétition regroupe déjà près de 15 000 signataires, et d'importants rassemblements de protestation ont déjà eu lieu devant la direction nationale et les bureaux locaux de France Télévisions.

## **Violations du droit international**

Après les bombardements sur Gaza cet été, où selon les Nations Unies 2257 Palestinien-ne-s ont été massacré-e-s, nous pouvons constater à quel point le silence complice à la fois des États, mais aussi des entreprises sur les violations du droit international commises par Israël, conforte cet État dans la poursuite de sa politique d'oppression systématique du peuple palestinien.

France Télévisions est un service public, et exerce donc une activité d'intérêt général au service des citoyen-ne-s. Nous demandons en conséquence au gouvernement français, et notamment après l'adoption en décembre du texte de reconnaissance de l'État palestinien par l'Assemblée nationale et le Sénat, qu'il cesse de collaborer avec une entreprise actrice de la colonisation des terres palestiniennes, soutenant ainsi la politique criminelle et illégale de l'État israélien.

A travers cette tribune, c'est également la voix de plusieurs milliers de citoyen-ne-s engagé-e-s dans la campagne internationale BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) que nous portons. Une campagne initiée en 2005 à l'appel de plus de 170 associations de la société civile palestinienne, et qui se fonde sur le respect du droit international et des droits humains universels.

## **Signataires :**

**Rony Brauman**, médecin et essayiste

**Alain Guiraudie**, cinéaste et réalisateur

**Monique Cerisier Ben Guiga**, sénatrice honoraire

**Etienne Balibar**, philosophe

**Mireille Fanon Mendès France**, experte à l'ONU, présidente de la fondation Frantz Fanon

**Verveine Angeli**, Union Syndicale Solidaires

**Ghislain Poissonnier**, magistrat

**Nacira Guénif**, professeur à l'Université Paris VIII

**Gérard Toulouse**, membre de l'académie des Technologies, Ecole Normale Supérieure de Paris

**Geneviève Azzam**, ATTAC

**Olivier Le Cour Grandmaison**, universitaire

Source:

[http://www.liberation.fr/debats/2015/02/05/france-televvisions-sodastream-un-partenariat-qui-doit-cesser\\_1196147](http://www.liberation.fr/debats/2015/02/05/france-televvisions-sodastream-un-partenariat-qui-doit-cesser_1196147)

**Photo : Une Palestinienne travaille dans l'usine israélienne Sodastream, en janvier 2014. (Photo : Menahem Kahana. AFP)**